

# Convergence

Novembre 2013

Trimestriel de la CCEF

N°9 - 16 €

## DOSSIER Fiscalité du patrimoine



Dossier réalisé par  
Jean-Philippe Bidault,  
Secrétaire général et administrateur de la CCEF  
avec l'intervention de : Jean Arthuis, Jacques Potevin,  
Jean-Pierre Cossin, Yves de La Villeguérin,  
Jean-Yves Mercier, Jean-François Pestureau.



Compagnie des Conseils  
et Experts Financiers

# Éditorial

par André-Paul Bahuon,  
Président de la CCEF



## Tout bouge, rien ne change ! Jusqu'à quand ?

« Imaginez seulement, écrit aux autorités fiscales Niccolò Niccoli, une personnalité reconnue de la ville de Florence au XIV<sup>e</sup> siècle, le genre de taxes que mes pauvres biens peuvent supporter, compte tenu de mes dettes et de toutes dépenses pressantes que je soutiens. C'est la raison pour laquelle, implorant votre humanité et votre clémence, je prie qu'il vous plait de me traiter de telle sorte, que les impôts actuels ne me forcent pas à mourir loin de mon lieu de naissance, où j'ai dépensé tout ce que j'avais ! »

Le XXI<sup>e</sup> siècle en France n'aurait-il rien à envier à la république de Florence des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ? D'une manière générale, « L'ÉTAT », depuis des siècles, qu'il soit de facture royale ou procédant de la République, ne se soucie que d'assurer le remplissage de ses « caisses » au détriment de son peuple, mais aussi de ceux qui produisent la richesse permettant les prélèvements fiscaux qu'il opère. La dîme, la gabelle, les octrois, la taxe sur les portes et fenêtres : l'imagination du serviteur de l'état n'a jamais été à court lorsque, pour satisfaire son « prince » ou devant la contrainte, il fallait recouvrer de nouveaux encaissements pour combler les déficits qui se sont révélés parfois abyssaux.

La gestion d'un état, plus généralement d'une collectivité territoriale, réclame un effort collectif de tous qui permet d'assurer les fonctions régaliennes à l'égard des populations - sécurité, santé, éducation, développement économique, bien-être, infrastructures, etc.

Mais, pour autant, cette gestion se doit d'être rigoureuse, parcimonieuse, ambitieuse.

L'acte budgétaire d'un état est la traduction financière de la politique insufflée par son exécutif.

Dès lors, les doutes émis récemment par les personnalités politiques ou économiques, ou philosophiques, ne sont-ils pas fondés pour notre pays pour 2013-2014 ?

Vers quels horizons nos gouvernants nous conduisent-ils lorsque le déficit public annuel avoisinera les 5 % du PIB à la fin de l'année 2013, que la dette cumulée dépassera sans nul doute dans quelques mois les 100 % du même PIB ?

Quelles perspectives les entreprises peuvent-elles avoir dans ce pays qui manque de flexibilité face à l'employabilité, et qui possède un coût horaire du travail - charges fiscales et sociales comprises - des plus importants au monde ?

Peut-on encore croire qu'un nouveau prélèvement fiscal et social, pris au nom d'une forme de conservatisme des intérêts catégoriels, pourra permettre de retrouver de la compétitivité pour les entreprises, créatrices d'emplois, et de la richesse pour le pays ?

Quelles influences sur le financement des entreprises, sur leur pérennité même peut avoir une politique fiscale débridée ?

Ces énonciations pourraient apparaître comme des lieux communs, mais nous avons souhaité au sein de notre Compagnie ouvrir un débat sur la fiscalité et son influence sur les orientations sociétales et comportementales de notre pays.

Loin des instantanés que la politique politique donne en pâture journalistique au quotidien et qui empêchent une réelle analyse, nous avons pris le parti de demander à des personnalités de livrer leurs analyses sur les problématiques induites par la politique fiscale de notre pays, dans son environnement européen.

À la lumière de l'investissement, du financement, de l'évaluation et du patrimoine, ces réflexions conduites au travers du prisme national ou international, nous permettront, en tant que Compagnie des Conseils et Experts Financiers, de participer au débat de fond qui est nécessaire à l'avenir de notre économie nationale, et de celle des entreprises, sans oublier le versant des particuliers.

La CCEF, tant par ses publications que par ses actions, s'engage, au nom de ses adhérents, à participer à la vie nationale par ses réflexions au service de l'intérêt général.

*C'est le sens de l'action que j'ai l'honneur de conduire avec une équipe motivée ; c'est la raison d'être de CONVERGENCE !*



# Fiscalité et patrimoine

## Sommaire

**Tout bouge, rien ne change ! Jusqu'à quand ?** ..... p. 3  
 Editorial d'André-Paul Bahuon

**Secouons le Minotaure !** ..... p. 7  
 Présentation, par Jean-Philippe Bidault

**FISCALITÉ - MISE EN PERSPECTIVE** ..... p. 9

**Perspective historique des impôts en France** ..... p. 11  
 Par Jean-Philippe Bidault

### Fiscalité Française

**Panorama d'un climat sous haute-tension** ..... p. 16

1. Pourquoi des prélèvements obligatoires ? ..... p. 18

2. La baisse des impôts ..... p. 24

3. La réduction des écarts de taxation implicite entre PME et GE ..... p. 26

4. Conclusion : un Système fiscal optimal ? ..... p. 32

Par Jean-François Pestureau

**Formation de la CCEF** ..... p. 34

**TOUT CHANGE, MAIS RIEN NE BOUGE** ..... p. 35

### Fiscalité patrimoniale :

**De la clarté et de la stabilité, vite !** ..... p. 37

Par Jean Arthuis

### Normes et fiscalité

**Au service ou au détriment des économies nationales**

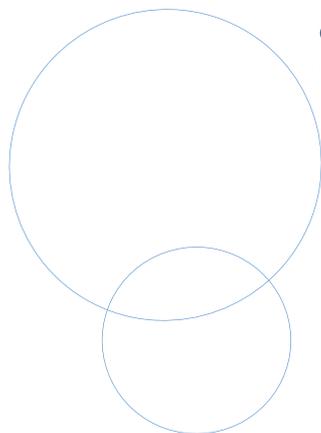
**dans le contexte de la mondialisation des économies** ..... p. 39

Par Jacques Potdevin

### Talents en exil

**Comment stopper l'hémorragie des départs d'hommes-clés ?** ..... p. 43

Par Jean-Yves Mercier



**Convergence d'images (critique du film « Hannah Arendt »)** ..... p. 46  
Par Jean-Philippe Bidault

**CE QUI BOUGE POUR QUE TOUT CHANGE** ..... p. 47

**L'audace a son talon d'Achille**  
La fiscalité privative peut tirer la flèche qui foudroie le dynamisme entrepreneurial ..... p. 49  
Par Yves de La Villeguérin

**Réforme de l'imposition du patrimoine**  
Le casse-tête fiscal ..... p. 55

1. Les réformes de la période 2012 et 2013 reposent sur des principes  
qui se veulent simples mais qui ont du mal à se stabiliser. .... p. 56
2. L'imposition des plus values sur valeurs mobilières... ou la quête du Graal... ..... p. 57
3. L'impôt de solidarité sur la fortune... une imposition peu comprise ..... p. 59
4. Un exemple rapide pourrait permettre de se convaincre que non ..... p. 59

Par Jean-Pierre Cossin

**Droits de mutation**  
Une recette miracle qu'il ne faudrait pas tarir ..... p. 61  
Par Christian Bénasse

**Fiscalité des plus-values des particuliers**  
La révolution permanente ? ..... p. 65  
Par Eric Hébras

**Le bouclier du pacte**  
Pacte Dutreil et exonération partielle des droits de mutation :  
en comprendre les mécanismes ..... p. 69  
Par Marc Michel

**Assurance-vie : L'innovation s'impose !** ..... p. 77  
Par Patrice Bonin

---

Convergence, revue trimestrielle de la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF) - Association Loi 1901

Dossier "La fiscalité du patrimoine". Ce numéro 9 est daté de Novembre 2013.

Directeur de la publication : André-Paul Bahuon

Rédacteur en chef : Jean-Philippe Bidault - Assistés de Sylvie Gaillet-Latté

CCEF - 20, rue de l'Arcade, 75008 Paris • Tél : 01 44 94 27 70

Prix du numéro : 16 euros TTC. Abonnement 2013 : 47,84 euros TTC

Commission paritaire en cours

ISSN en cours d'attribution - dépôt légal à parution

Editeur : © NATCOM - Réalisation, crédit photos - Tél : 01 47 30 31 32

Imprimerie de l'Etoile - Zone artisanale de Sainte-Anne - 61190 Tourouvre